

L'INFOLETTRE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



— AVRIL 2022 —

L'humour est la plus saine des lucidités

SOLIDARITÉ UKRAINE

Pour accueillir une famille de réfugiés ukrainiens, la municipalité a réhabilité le logement de l'ancien presbytère. Ce logement est désormais à la disposition de la préfecture qui, elle seule, peut choisir – ou non – de le proposer à une famille ukrainienne.

Afin d'offrir un hébergement décent et confortable, nous avons fait appel à votre générosité pour meubler et équiper cet appartement.

En moins de 48h, l'essentiel de ce qui était nécessaire a été rassemblé et il faut vous dire...



Les dons ont dépassé nos espérances. Vous avez été formidables dans votre élan de solidarité. L'appartement aujourd'hui est pratiquement meublé. Il nous reste une liste d'articles pour atteindre l'aménagement complet.

Voici cette liste :

- Machine à laver (lave linge)
- Chaises
- 1 sommier lit 2 personnes
- 1 sommier lit 1 personne
- 1 rangement de cuisine buffet ou petit meuble
- 1 télévision
- Petit électroménager
- Du linge de toilette (serviettes)
- Du linge de table (torchons)
- Linge de lit (drap, couverture, couette)

Merci encore d'avoir répondu présents à cet appel.

Si vous souhaitez participer à cet élan de générosité, contactez Évelyne Wilfart à evelyne.wilfart@gmail.com ou en appelant la mairie au 03 86 35 09 76.

Élections présidentielles

Pour les deux tours, le bureau de vote sera installé à la Maison de la Culture de 8h à 19h.

En raison de la pandémie (*toujours bien présente et même en forte recrudescence*) des consignes particulières ont été formulées par le ministère de l'Intérieur :

1. Pas de preuve de vaccination ou d'attestation de rétablissement demandée
2. Pas de jauge dans les bureaux de vote
Toutefois, l'accès au bureau de vote peut être régulé.
3. Port du masque pas obligatoire mais "fortement recommandé"
4. Un point de lavage des mains à disposition, aération et gestes barrières
5. Des autotests à disposition pour les participants à l'organisation.

À noter que les personnes qui ne peuvent se déplacer jusqu'au bureau de vote pourront être transportées. Prendre contact avec la mairie.

Fibre et très haut débit

Lors de la réunion du 23 mars, organisée par la CCSA, les fausses nouvelles ont succédé aux approximations et, en écoutant ce qui a été dit, on a pu croire que Venizy ne verrait pas la fibre avant 2024.

En réalité, pratiquement tout le bourg et la majorité des hameaux (*Vigny, Cuchot, le Retranchement, La Tuilerie et les Pommerats.*) pourraient bientôt être reliés au très haut débit. La société "ORANGE" a déjà ouvert ses pré-commandes pour un service qui devrait être effectif en mai.

Les autres opérateurs devraient suivre. Les hameaux des Fourneaux et du Ruet semblent, au 2 avril, avoir rejoint la liste "jaune". *Le Montelard* reste "à l'étude"...

Vous avez un doute ? Vous voulez connaître réellement votre éligibilité ? Allez sur ce lien :

<https://bfcfibre.fr/test-deligibilite/yonne/>

ANIMATIONS

Chasse aux œufs de Pâques
Proposée par le Foyer Rural

VENIZY



MARCHÉ

Mercredi 20 avril, notre boucher Vincent PLEY propose un couscous maison à emporter à 10 € par personne, à réserver au 06 80 10 10 07 avant le 16 avril 2022.



et à partir du 4 mai, « Les pieds sous la table » traiteur de cuisine familiale !



Les pieds sous La table

TRAITEUR

lpstl.traiteur@gmail.com

siret : 51427598100025

89770 Chailley 06.88.31.65.78

GYMNASTIQUE



**Gymnastique Bien-Etre
Energétique**

Tous les lundis de 10h30 à 11h30

à VENIZY- salle Maison de la Culture
participation libre & en conscience



06.76.38.77.91

leslie.relaxenvie@orange.fr

Praticienne Bien-Etre Corporel
Certifiée Artec



RÉCURRENT

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. (voir au recto)